



LIEUX HUMIDES DES PRÉALPES. COMPTE-RENDU DE L'EXCURSION DU CERCLE VAUDOIS DE BOTANIQUE DU 22 JUILLET 1995

Jacques DROZ

Le compte-rendu d'une précédente excursion du Cercle aux Tenasses en 1949 (Anonyme, 1950) mentionnait un temps «très douteux». Cette fois-ci, c'est par des conditions météorologiques tout à fait agréables qu'une quinzaine de membres dudit Cercle se sont retrouvés le 22 juillet 1995 aux abords des Tenasses. Le but de la journée était de suivre, sous l'experte direction de Jean-Louis Moret, une excursion consacrée aux tourbières.

Outre la visite du complexe marécageux des Tenasses, le programme de la journée comportait une halte à la tourbière du Dévin des Dailles, en terre fribourgeoise, et un arrêt au lac des Joncs dans le même canton.

Les Tenasses

Les Tenasses sont un complexe marécageux incluant haut et bas-marais, propriété de l'Université de Lausanne dès 1931. Le haut-marais est une tourbière de selle (coupe topographique, figure 1, p. 40), reposant sur un substratum de flysch. Elle est située à une altitude d'environ 1250 m dans la région de Blonay.

Plusieurs études relatives aux Tenasses ont vu le jour, auxquelles le lecteur se référera pour une plus ample information. Celle de DUTOIT (1924) portant sur les sous-Alpes de Vevey fournit quelques relevés faits aux Tenasses. Celles de COSANDEY (1939, 1964) et de COSANDEY et KRAFT (1947) portent essentiellement sur le phytoplancton, tout en donnant quelques renseignements d'ordre chimique et morphologique. Plus récemment, FELDMEYER (1985) dresse une carte de la végétation du complexe marécageux.

Les Tenasses jouissent du statut de réserve naturelle en vertu d'un arrêté cantonal de classement de 1974. De plus elles sont inscrites à l'Inventaire fédéral des bas-marais d'importance nationale (1994), objet n°1421, et à l'Inventaire fédéral des hauts-marais et des marais de transition d'importance nationale (1991), objet n°85.

Ce statut de protection multiple ne place pourtant pas les Tenasses à l'écart de toute atteinte: elles font l'objet d'une forte fréquentation humaine se traduisant par des dégâts liés au piétinement, alors que des conflits d'intérêts se manifestent en hiver lorsque les conditions d'enneigement permettent la pratique du ski de fond dans le secteur.

L'excursion débute par une incursion dans un bas-marais de transition à *Carex davalliana*. Des travaux de réhabilitation d'une ancienne conduite d'eau sont actuellement en cours. Ils se traduisent par une «tonte» localisée du bas-marais, de manière à installer une voie d'accès provisoire, sur une infrastructure de bois, au chantier sis à l'extérieur du marais.

Ce bas-marais est entouré d'une mégaphorbiée (formation végétale à hautes herbes sur substratum riche et frais) formant un ourlet qui absorbe les éléments nutritifs emportés par ruissellement. Le phénomène est en effet visible: le bas-marais situé en contrebas de la mégaphorbiée est composé d'une végétation nettement plus basse.

Les espèces suivantes ont été notées (lire de gauche à droite et de haut en bas, à la manière d'un texte normal pour conserver la chronologie de l'excursion):

<i>Filipendula ulmaria</i>	<i>Cirsium oleraceum</i>
<i>Scirpus sylvaticus</i>	<i>Caltha palustris</i>
<i>Rhinanthus aristatus</i>	<i>Silene flos-cuculi</i>
<i>Polygonum bistorta</i>	<i>Angelica sylvestris</i>
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	<i>Epilobium palustre</i>
<i>Veratrum album</i>	<i>Sanguisorba officinalis</i>
<i>Equisetum palustre</i>	<i>Pedicularis palustris</i>
<i>Dactylorhiza maculata</i>	<i>Briza media</i>
<i>Carex nigra</i>	<i>Rumex acetosella</i>
<i>Carex panicea</i>	<i>Carex echinata</i>
<i>Potentilla erecta</i>	<i>Trichophorum cespitosum</i>
<i>Eriophorum latifolium</i>	<i>Molinia caerulea</i>
<i>Pinguicula vulgaris</i>	<i>Parnassia palustris</i>
<i>Euphrasia rostkoviana</i>	<i>Primula farinosa</i>
<i>Prunella vulgaris</i>	<i>Carex davalliana</i>
<i>Juncus articulatus</i>	<i>Trollius europaeus</i>
<i>Epipactis palustris</i>	<i>Galium uliginosum</i>
<i>Carex gr. flava</i>	<i>Carex hostiana</i>
<i>Agrostis stolonifera</i>	<i>Dactylorhiza incarnata</i>
<i>Carex paniculata</i>	<i>Gymnadenia conopsea</i>
<i>Menyanthes trifoliata</i>	<i>Narcissus poëticus</i> ssp. <i>radiiflorus</i>
<i>Sorbus aucuparia</i>	<i>Picea abies</i>
<i>Frangula alnus</i>	<i>Listera cordata</i>
<i>Polygonatum verticillatum</i>	<i>Epipactis helleborine</i>
<i>Maianthemum bifolium</i>	<i>Juncus effusus</i>
<i>Equisetum fluviatile</i>	<i>Andromeda polifolia</i>
<i>Potentilla palustris</i>	<i>Melampyrum pratense</i>
<i>Vaccinium oxycoccos</i>	<i>Eriophorum vaginatum</i>
<i>Vaccinium vitis-idaea</i>	

La nomenclature adoptée est celle d'AESCHIMANN et BURDET (1994).

Cette première partie de l'excursion fournit aux participants l'occasion d'une digression ayant pour objet l'étymologie de la pédiculaire des marais vue ici: cette plante est-elle censée purger le bétail de ses poux si elle est consommée en décoction ou au contraire son fourrage est-il favorable à la multiplication de ces animalcules ?

Après une rapide vérification bibliographique, FOURNIER (1946) semble se fourvoyer en trouvant un rôle positif aux pédiculaires. Tant SAVOY (1900) que COSTE (1937) et, référence de choix, «Le nouveau petit Robert» (1993) sont unanimes à imputer des vertus délétères à ce modeste hémiparasite.

Cet intermède culturel passé, l'excursion se poursuit en direction de l'oeil de la tourbière, c'est-à-dire son marais central. Le déplacement se fait via un chemin de rondins de bois destiné à limiter le piétinement de la tourbière, mais, il faut bien l'avouer, peu commode. Une orchidée est notée au passage: *Epipactis helleborine*.

Les gouilles au centre de la tourbière, entourées d'une forêt de pins à crochets sur lit de sphaignes, abritent une flore caractéristique. Au delà d'une barrière cassée sont notés:

Carex limosa
Carex rostrata
Sarracenia purpurea
Drosera rotundifolia
Scheuchzeria palustris

Carex pauciflora
Andromeda polifolia
Menyanthes trifoliata
Pinus mugo ssp. *uncinata*
Rhynchospora alba

Ces quelques espèces appellent les remarques suivantes: la sarracénie pourpre est une plante carnivore américaine qui a été introduite ici comme dans quelques autres stations en Suisse. L'histoire de cette introduction est relatée de manière détaillée par MORET (1992) auquel le lecteur est renvoyé. En dépit de ses vertus décoratives, cette espèce exotique pose un problème auquel notre guide, connaisseur de longue date de cette tourbière, est devenu sensible au fil du temps: la sarracénie se porte plutôt bien et semble se développer au détriment des autres espèces avoisinantes, indigènes celles-ci et en voie de forte régression (c'est le cas de *Scheuchzeria palustris* notamment, voir ci-dessous). Dès lors faut-il intervenir pour protéger la flore locale ?

Proposition a donc été faite à l'Institut de botanique de l'Université de Lausanne (Professeur P. Hainard) d'analyser plus précisément la situation. Ce qui fut fait par P. Ecoffey (ECCOFFEY, 1995), sous la direction du soussigné en collaboration avec J.-L. Moret. Voici, en résumé, les grandes lignes de ce travail de certificat: des carrés permanents, très précisément (et très précautionneusement) localisés ont été mis en place et leur végétation cartographiée à grande échelle (1:15 environ). De nombreuses mesures biométriques ont été faites sur les individus de sarracénie, mais elles n'ont pas pu fournir un bon indice de l'âge des rosettes. Exploitant les connaissances historiques à disposition quant à l'introduction de cette espèce aux Tenasses et se fondant sur des études américaines de la dynamique des populations de cette espèce, il est raisonnable de penser que la sarracénie ne va que peu s'accroître à l'avenir en raison de la saturation du milieu. Il ne s'agit toutefois que d'une hypothèse qui pourra être facilement vérifiée puisque, grâce à ce minutieux travail, il existe dorénavant un point de comparaison fiable et précisément daté.

La scheuchzérie des marais (*Scheuchzeria palustris*) a fait l'objet d'une étude de MORET (1985) mettant en évidence la forte régression au plan cantonal de cette espèce sensible. L'atlas de WELTEN et SUTTER (1982) montre l'importance amoindrie de la distribution actuelle de cette espèce en Suisse. Enfin, la scheuchzérie figure dans la liste rouge de LANDOLT (1991) comme espèce menacée au plan suisse et très menacée au plan régional. Pour l'heure cette scheuchzériacée prospère aux Tenasses, mais son statut fragile justifie qu'une grande attention lui soit portée.

Une autre espèce à mentionner plus particulièrement est *Rhynchospora alba*. Cette cypéacée est, semble-t-il, vue pour la première fois dans ce lieu précis. C'est une découverte intéressante dans la mesure où cette espèce est considérée comme menacée au plan régional par la liste rouge.

Le principe voulant que le zèle à prendre des notes est inversement proportionnel à la proximité de l'heure du pique-nique tient toujours. Sur le chemin du retour au parking, seuls ont été notés:

Linum catharticum

Salix cinerea

Il ne s'agit pas, selon toute vraisemblance, d'une liste exhaustive de la flore présente.

Le Dévin des Dailles

Le pique-nique se déroule à proximité du Dévin des Dailles, en bordure d'une pessière à fougères. La traversée de la forêt en direction du marais permet de noter:

Dryopteris affinis
Oxalis acetosella

Dryopteris dilatata
Picea abies

Fagus sylvatica
Acer pseudoplatanus
Valeriana officinalis
Abies alba
Prenanthes purpurea
Lysimachia nemorum
Hieracium murorum
Carex remota
Carex sylvatica

Carex pairae
Equisetum sylvaticum
Sorbus aucuparia
Vaccinium myrtillus
Rubus idaeus
Maianthemum bifolium
Epilobium cf. ciliatum
Deschampsia caespitosa
Epipactis helleborine

Le Dévin des Dailles (étymologiquement: zone mise à ban où croissent des pins) est un promontoire boisé sur la commune de Châtel-St-Denis et surplombant la Veveyse de Châtel. Sa partie sommitale, à 1100 m d'altitude, est un plateau en pente douce occupé par une tourbière. La situation culminante du marais induit un drainage de pente se traduisant par un assèchement, l'eau s'écoulant de part et d'autre (coupe topographique, figure 1).

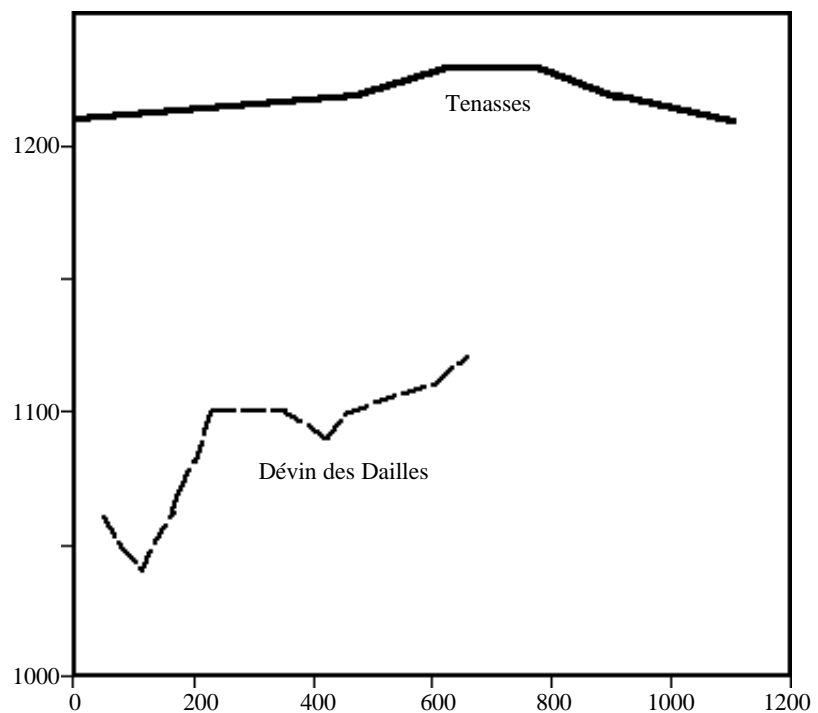


Figure 1.
 Coupes topographiques N-S de la tourbière des Tenasses en haut et de celle du Dévin des Dailles en bas. Abscisse et ordonnée en mètres.

Cette tourbière est une réserve de la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature. Elle est inscrite à l'Inventaire fédéral des hauts-marais et des marais de transition d'importance nationale (1991), objet n°130.

En traversant et parcourant une bande de pessière à arbrisseaux nains autour de la tourbière, les espèces suivantes sont notées:

Lycopodium annotinum
Rhododendron ferrugineum
Polygonum bistorta
Sorbus aria
Crepis paludosa
Solidago virgaurea
Quercus robur J
Deschampsia caespitosa

Pinus mugo ssp. *uncinata*
Vaccinium myrtillus
Vaccinium vitis-idaea
Senecio alpinus
Dactylis glomerata
Listera cordata
Potentilla erecta
Carex echinata

La berge du ravin accuse des signes d'érosion: elle s'affaisse, emportant la tourbière avec elle et formant un éboulis marneux. La richesse en argile est révélée par l'abondance localisée de la prêles géante (*Equisetum telmateia*).

Le front d'affaissement est partiellement recolonisé par les sphaignes. Ici et sur le chemin du retour sont notés:

<i>Salix appendiculata</i> v	<i>Glyceria notata</i> (=G. <i>plicata</i>)
<i>Luzula pilosa</i>	<i>Orthilia secunda</i>
<i>Listera ovata</i>	<i>Veronica beccabunga</i>
<i>Circaea alpina</i>	<i>Equisetum sylvaticum</i>
<i>Primula elatior</i>	<i>Galium rotundifolium</i>
<i>Phyteuma spicatum</i>	<i>Filipendula ulmaria</i>
<i>Sanicula europaea</i>	<i>Aposeris foetida</i>
<i>Carex sylvatica</i>	<i>Paris quadrifolia</i>
<i>Knautia dipsacifolia</i>	<i>Fragaria vesca</i>
<i>Blechnum spicant</i>	<i>Chrysosplenium alternifolium</i>
<i>Lamium galeobdolon</i> ssp. <i>montanum</i>	<i>Festuca gigantea</i>
<i>Geranium robertianum</i>	<i>Senecio ovatus</i>

Le lac des Joncs

La dernière halte a lieu au Lac des Joncs, dont les parages offrent un panorama grandiose sur les Préalpes fribourgeoises.

Ce lac occupe une dépression à environ 1200 m. C'est un site protégé par un arrêté de classement du 1.1.1935.

Cette visite complète de manière didactiquement adéquate le programme de la journée. Ce n'est pas une tourbière que nous avons sous les yeux, mais des gazons flottants en formation, stade préfigurant la tourbière. Par rapport à ce qui a été vu précédemment, il s'agit d'un saut dans le passé de plusieurs millénaires.

Outre ces formations végétales se développant en conditions oligo-mésophiles, plus ou moins acides, l'intérêt du lac est d'être la seule station de Suisse romande du nénuphar nain (*Nuphar pumila*). Rien de bien spectaculaire, puisqu'il ne s'agit que d'un groupe de 5 feuilles flottantes, dépourvues de fleurs. Plus visibles sont, malheureusement, d'autres nénuphars décoratifs: compte tenu de la rareté du nénuphar nain et des efforts déjà consentis pour assurer sa survie, la présence de ces cultivars apparaît dans ce cas comme une menace supplémentaire.

Le tour du lac permet d'observer les ceintures de végétation plus ou moins embryonnaires qui s'y développent. Dans et à proximité des gazons flottants issus de l'entrelacs des tiges flottantes du trèfle d'eau sont notés:

<i>Menyanthes trifoliata</i>	<i>Potentilla palustris</i>
<i>Potamogeton lucens</i>	<i>Carex rostrata</i>
<i>Polygonum amphibium</i>	

La suite de la boucle donne l'occasion de noter quelques espèces, aquatiques ou terrestres (y compris quelques éléments de la mégaphorbiée).

<i>Carex diandra</i>	<i>Scirpus sylvaticus</i>
<i>Caltha palustris</i>	<i>Filipendula ulmaria</i>
<i>Molinia caerulea</i>	<i>Carex</i> cf. <i>hirta</i>
<i>Carex limosa</i>	<i>Eleocharis palustris</i>
<i>Cirsium oleraceum</i>	<i>Carex nigra</i>
<i>Salix purpurea</i>	<i>Glyceria notata</i> (=G. <i>plicata</i>)
<i>Veronica beccabunga</i>	<i>Juncus inflexus</i>

Conclusion

L'itinéraire de cette excursion est exemplaire: empruntant des chemins aménagés pour le grand public, il permet au participant de se familiariser avec ces biotopes fragiles que sont les tourbières et leur flore spécialisée. Ceci sans qu'il lui soit nécessaire d'ajouter aux menaces qui planent sur elles en les piétinant.

Bref, à gratifier d'un «Vaut le voyage» dans le Michelin des excursions du Cercle.

Bibliographie

- AESCHIMANN D. et BURDET H. M., 1994. Flore de la Suisse et des territoires limitrophes. «Le nouveau Binz». 2ème éd. Le Griffon, Neuchâtel. 603 pp.
- ANONYME, 1950. Course du 12 juin 1949 à la tourbière des Tenasses. *Bull. du CVB 1*: 3
- COLL., 1993. Le nouveau petit Robert. Dictionnaires le Robert, Paris. p. 1619
- COSANDEY F., 1939. Etudes dans la tourbière des Tenasses sur Blonay. *Bull. Soc. Vaud. Sc. Nat.* 60/250: 345-348.
- COSANDEY F., 1964. La tourbière des Tenasses sur Vevey. Mat. levé géobot. de la Suisse 45. 320 pp.
- COSANDEY F. et KRAFT M.-M., 1947. Topographie et substratum imperméable de la tourbière des Tenasses. *Bull. Soc. Vaud. Sc. Nat.* 63: 395-408.
- COSTE H., 1937. Flore illustrée de la France. Vol III. 2ème éd. Librairie des sciences et des arts, Paris. p. 52
- DUTOIT D., 1924. Les associations végétales des sous-Alpes de Vevey (Suisse). Thèse Univ. Lausanne. 85 pp.
- ECOFFEY P., 1995. Envahissement de la tourbière des Tenasses par *Sarracenia purpurea* (*Dillenidae*, *Sarraceniaceae*). Travail de certificat, IBSG, Unil, inédit. 48 pp.
- FELDMEYER E., 1985. Etude phyto-écologique de la tourbière des Tenasses. *Bot. Helv.* 95: 99-115
- FOURNIER P., 1946. Les quatre flores de France. 2ème éd. Lechevalier, Paris. p. 791
- LANDOLT E., 1991. Liste rouge. Plantes vasculaires menacées en Suisse. OFEFP, Berne, 183 pp.
- MORET J.-L., 1985. Note sur la répartition de *Scheuchzeria palustris* L. dans le canton de Vaud. *Bull. Soc. Vaud. Sc. Nat.* 77/368: 297-303.
- MORET J.-L., 1992. La Sarracénie dans le canton de Vaud. *Bull. Cercle Vaud. de Botanique 21*: 55-57.
- OFEFP, 1991. Inventaire fédéral des hauts-marais et des marais de transition d'importance nationale. Berne.
- OFEFP, 1994. Inventaire fédéral des bas-marais d'importance nationale. Berne
- SAVOY H., 1900. Essai de flore romande. Fragnières frères, Fribourg. p. 115
- WELTEN M. et R. SUTTER, 1982. Atlas de la distribution des ptéridophytes et des phanérogames de la Suisse. Birkhäuser, Bâle, 2 vol. 716+698 pp.